Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

RAPPORT

Rapport de fin d'année, 1983/1984 sur le Programme de formation destiné aux bandes indiennes des Services techniques et des marchés

Le 25 mai 1984

E78
.C2
C363214
EA-HQ
84-15
c. 1

Canada

EA-HQ-84-15

Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

Services techniques et marchés | Technical Services and Contracts

Rapport de fin d'année, 1983/1984 sur le Programme de formation destiné aux bandes indiennes des Services techniques et des marchés

Le 25 mai 1984

L.S. Barber
Formation technique
997-0156

TABLE DES MATIÈRES

1.0 RÉSUMÉ

2.0 ÉTAT DE LA QUESTION

3.0 FORMATION TECHNIQUE

3.1 ÉLABORATION DE COURS

3.2 PRESTATION

4.0 FORMATION RELATIVE AUX MARCHÉS

4.1 ÉLABORATION DE COURS

4.2 PRESTATION

5.0 SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION DES INCENDIES ET À LA SÉCURITÉ

5.1 ÉLABORATION DE COURS ET DE MATÉRIEL

5.2 PRESTATION

6.0 AUTRES ACTIVITÉS MENÉES À BIEN EN 1983-1984

7.0 RÉACTIONS AU PROGRAMME DE 1983

8.0 ACTIVITÉS À VENIR

Source : EA-HQ-82-89
Plan directeur du programme de formation destiné aux bandes indiennes et au personnel local des Services techniques et des marchés (exemplaires disponibles sur demande)

1.0 RÉSUMÉ

Le présent document a pour objet de décrire le programme de formation de la Direction générale des Services techniques et des marchés à l'intention des bandes, dont l'objectif est d'aider les Indiens à accroître leur autonomie politique. Le lecteur y trouvera un compte rendu des progrès réalisés par la Direction générale, en collaboration avec la Direction des services de formation et de consultation pour les bandes, les services régionaux de Génie et Architecture (G et A) et les services régionaux en matière de marchés des Finances et de l'administration (F et A), vers l'atteinte des objectifs de 1983-1984. La conclusion contient un bref aperçu des réactions des bandes, des régions et d'autres organismes extérieurs intéressés.

En résumé, la Direction générale a réalisé, en 1983-1984, des travaux d'élaboration pour un total de 41 projets de formation des bandes, soit 33 cours techniques, 4 cours relatifs aux marchés et 4 projets liés à la sécurité et à la prévention des incendies.

Au total, la Direction générale a donné 43 cours en matière de services techniques et de marchés à 300 participants autochtones qui représentaient plus de 100 bandes indiennes, soit 789 jours-personnes consacrés à la formation des bandes indiennes en matière de services techniques et de marchés.

En 1983-1984, les régions ont continué à étendre et à adapter le rôle qu'elles jouent dans le programme de formation en assumant davantage de responsabilités quant aux services de formation offerts aux bandes en matière de services techniques et de marchés. Durant l'année, les régions ont donné au total 324 cours relatifs aux services techniques et aux marchés à 1 641 participants autochtones, soit 6 371 jours-personnes consacrés à la formation.

Elles ont également donné 612 cours relatifs à la sécurité et à la prévention des incendies à 14 818 participants autochtones, soit 11 760 jours-personnes consacrés à la formation.

Les régions ont également continué à élaborer et à mettre en oeuvre les propres activités de formation des bandes, dont certaines représentaient des projets réalisés conjointement par les régions et l'administration centrale. On a fait la publicité de tous ces projets à l'échelle nationale, dans le Plan directeur du programme de formation des Services techniques et des marchés, en vue de promouvoir l'utilisation interrégionale du matériel disponible.

Outre qu'ils ont élaboré et donné des cours de formation, la Direction générale et les services régionaux de G et A ont entrepris d'autres activités importantes pour contribuer au programme de formation, notamment l'élaboration et la diffusion du plan directeur, l'affectation de fonds aux régions pour dispenser la formation, la participation accrue des organismes autochtones aux programmes grâce à la consultation et à l'élaboration de cours, la désignation d'autres ressources pour la prestation de cours et la détermination du rôle et des responsabilités du coordonnateur régional de la formation technique des bandes.

Dans l'ensemble, la réaction des participants autochtones, des organismes indiens, du personnel des régions et des districts, des sociétés d'habitation, d'autres ministères fédéraux et d'organismes internationaux, à l'égard du programme de la Direction général a été favorable.

2.0 ÉTAT DE LA QUESTION

En vue d'aider les Indiens à accroître leur autonomie politique et en collaboration avec la DSFCB, la Direction générale et les services régionaux des marchés de G et A et de F et A affectent depuis 1980 des ressources à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un programme de formation des bandes indiennes en matière de services techniques et de marchés. Le programme vise à fournir aux bandes la possibilité d'acquérir des connaissances et des compétences qui les aideront à :

- gérer la conception, la construction, le fonctionnement et l'entretien de leurs biens;
- gérer et administrer des marchés de services d'experts-conseils et de construction;
- réduire les pertes de vie et de propriété dues aux incendies, en sensibilisant à cette question tous les groupes d'âges de la collectivité.

En réponse aux besoins formulés par les bandes au personnel des régions et des districts, ainsi qu'aux observations exprimées par des associations indiennes comme le Conseil ontarien du logement des Indiens, la Direction générale a mis sur pied ce programme et jusqu'à présent, a réalisé 29 projets de formation en matière de services techniques, de marchés, de prévention des incendies et de sécurité.

La Direction générale élabore les cours avec la participation des régions et des autochtones. Habituellement, chaque cours comprend un manuel de l'instructeur, un manuel du participant et une présentation audiovisuelle. Les cours sont mis à l'essai auprès de participants autochtones, et des modifications sont apportées au besoin. Le personnel de la Direction générale donne ensuite ces cours directement aux bandes jusqu'à ce que le personnel des régions et des districts ait acquis les compétences suffisantes pour se charger de les dispenser.

Par la suite, les régions et les districts continuent de donner les cours ou prennent d'autres dispositions pour que le cours soit offert, notamment par l'entremise d'organismes indiens d'éducation, d'associations, de collèges communautaires ou techniques ou de personnel de la Direction générale.

La Direction générale a également réussi à inciter d'autres organismes comme la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Santé et Bien-être social Canada, le Conseil ontarien du logement des Indiens et la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest à offrir la formation aux bandes. Certains d'entre eux, ainsi que d'autres organismes, ont utilisé les cours pour former leur propre personnel ou leurs clients.

3.0 FORMATION TECHNIQUE

3.1 Élaboration de cours

En 1983-1984, la Direction générale a réalisé des travaux d'élaboration relatifs aux 33 cours de formation technique suivants :

Titre	Durée du cours	Situation au 31 mars 1984
Gestion de Projets		
- Gestion de projets en régie	2 1/2 jours	ébauche disponible
- Aperçu de la gestion de projets	1 journée	En voie d'élaboration
Logement		
- Réparation et entretien des maisons		
- Peinture	1/2 journée	terminé
- Plomberie	1/2 journée	terminé
- Chauffage	1/2 journée	terminé
- Portes et fenêtres	1/2 journée	terminé
- Électricité	1/2 journée	terminé
- Murs et plafonds	1/2 journée	terminé
- Planchers	1/2 journée	terminé
- Toits	1/2 journée	terminé
- Plomberie domestique	1/2 journée	terminé
- Étude du terrain	1 journée	en voie d'élaboration
- Techniques de base du béton	1 journée	en voie d'élaboration
- Lecture de plans	1/2 journée	en voie d'élaboration
- Normes de construction résidentielle	1/2 journée	en voie d'élaboration

Titre	Durée du cours	Situation au 31 mars 1984
Services municipaux		
- Chloration de l'eau à l'intention des préposés des services publics des bandes	1/2 journée	terminé
- Bassins de stabilisation des eaux usées	1/2 journée	terminé
- Systèmes de fosses septiques	1/2 journée	terminé
- Réseaux d'aqueduc dans les petites localités	1/2 journée	ébauche disponible
- Entretien de réseaux d'aqueduc	1/2 journée	en voie d'élaboration
- Canalisation des eaux usées	1/2 journée	en voie d'élaboration
- Élimination des déchets solides	1/2 journée	en voie d'élaboration
- Fonctionnement et entretien des disques biologiques	1/2 journée	en voie d'élaboration
- Fonctionnement et entretien des puits	1/2 journée	en voie d'élaboration
- Fonctionnement et entretien des stations d'épuration par oxydation totale	1/2 journée	en voie d'élaboration
- Fonctionnement et entretien des génératrices diesel	1/2 journée	en voie d'élaboration
Gestion de l'entretien		
- Introduction	1/2 journée	terminé
- Fonctionnement du système	1/2 journée	terminé
- Responsabilités	1/2 journée	terminé
- Élaboration de répertoires	1 journée	ébauche disponible
- Organisation du travail	1 journée	ébauche disponible
- Planification de l'entretien	1 journée	ébauche disponible

Titre	Durée du cours	Situation au 31 mars 1984
Économie de l'énergie		
- Méthodes d'économie de l'énergie (cours destiné aux gardiens et au concierge des écoles)	1/2 journée	terminé

Dans le plan directeur du programme de formation des Services techniques et des marchés, on mentionne qu'en date du 29 avril 1983, les régions avaient élaboré ou coordonné 17 projets de formation technique des bandes, sans compter les cours mis au point par la Direction générale. Pendant le reste de l'année, les régions ont conçu 9 autres cours de formation technique.

3.2 Prestation

En 1983-1984, le personnel de la Direction générale a donné, au total, 33 cours techniques à 189 participants autochtones et consacré 312 jours-personnes à la formation technique des bandes indiennes. Les services régionaux de G et A ont offert en tout 314 cours de formation technique à 1 530 participants, pour un total de 6 150 jours-personnes consacrés à la formation.

De plus, la région de l'Ontario a élaboré et présenté un programme de formation d'inspecteurs du logement autochtones de 247 heures de concert avec le Conseil ontarien du logement des Indiens. Grâce à ce programme on trouve maintenant un nombre suffisant d'inspecteurs du logement autochtones pour effectuer toutes les inspections des logements des réserves de la région.

4.0 FORMATION RELATIVE AUX MARCHÉS

Il incombe à la Direction générale et aux services régionaux des Finances et de l'administration d'élaborer et de dispenser aux bandes des cours de formation relatifs aux marchés. Jusqu'à présent, la Direction générale s'est occupée principalement de concevoir et de donner les cours en attendant que les services régionaux des F et A puissent se charger de ces fonctions, en particulier de la prestation.

4.1 Élaboration des cours

En 1983-1984, la Direction générale a élaboré les quatres cours suivants de formation des bandes en matière de marchés :

Titre	Durée du cours	Situation au 31 mars 1984
- Administration des marchés de construction (partie 1)	2 jours	ébauche disponible
- Administration des marchés de construction (partie 2)	2 jours	ébauche disponible
- Marchés de services d'experts-conseils	2 jours	ébauche disponible
- Marchés de services non professionnels	2 jours	en voie d'élaboration

4.2 Prestation

En 1983-1984, la Direction générale a dispensé au total 10 cours relatifs aux marchés à 104 participants autochtones qui représentaient 37 bandes, pour un total de 477 jours-personnes consacrés à la formation des bandes. Les services régionaux des marchés des F et A ont donné, en tout, 10 cours relatifs aux marchés à 111 participants autochtones, soit 221 jours-personnes consacrés à la formation.

5.0 SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION DES INCENDIES ET À LA SÉCURITÉ

5.1 Élaboration de cours et de matériel

En 1983-1984, la Direction générale a réalisé des travaux d'élaboration relativement à deux cours sur la prévention des incendies et la sécurité et à deux outils didactiques destinés aux enfants en matière de prévention des incendies et de sécurité :

Titre	Durée du cours	Situation au 31 mars 1984
- Prévention des incendies destiné aux adultes	1 journée	terminé
- Série de leçons pour enfants relatives à la prévention des incendies et à la sécurité	3 leçons	terminé
- Cahier Gare au feu	sans objet	terminé
- Fiches de comportement pour le programme "Apprendre à ne pas se brûler"	sans objet	terminé

La série de règles de sécurité en cas d'incendie destinée aux enfants a été entreprise en 1980 par la Direction générale dans le cadre d'un projet-pilote. Avec l'aide et la participation du personnel enseignant indien, on a élaboré une leçon pour les enfants de la maternelle à la troisième année. Celle-ci a été évaluée dans trois écoles indiennes et, d'après les réactions favorables reçues et les besoins de formation déterminés par les enseignants, la Direction générale a élaboré huit autres leçons qui comprennent chacune une vidéocassette de cinq minutes, un manuel de l'enseignant et du matériel didactique connexe.

Les bureaux régionaux de la sécurité et de la prévention des incendies utilisent continuellement cette série dans le cadre de leur programme de sensibilisation à la prévention des incendies et à la sécurité. Grâce à la coordination assurée par la Direction générale de l'éducation, cette série est intégrée au programme d'études annuel de 107 écoles situées dans les réserves du Canada.

Le cahier Gare au feu est la quatrième brochure d'enseignement du genre produite à l'intention des enfants indiens par la Direction générale. La première brochure, intitulée Le feu, ami ou ennemi?, a été tellement bien accueillie qu'il a fallu la réimprimer très peu de temps après sa première diffusion. Au total, 50 000 exemplaires ont été distribuées aux régions pour que ces dernières les mettent en circulation au sein des bandes. En réponse à la demande que suscite ce genre de matériel éducatif, la Direction générale a produit trois autres brochures, soit : Sur la piste des dangers, Prudence, on joue et Gare au feu. Plus de 25 000 exemplaires de chacune sont maintenant en circulation.

La Direction générale a mis au point des fiches de comportement pour le programme d'études "Apprendre à ne pas se brûler", en vue d'en faciliter l'utilisation dans les écoles indiennes. Ce programme a été conçu par la National Fire Protection Association for American children. La Direction générale, en collaboration avec la Direction générale de l'éducation, a remanié les fiches de comportement qui existaient pour les adapter davantage aux enfants indiens.

5.2 Prestation

Le Ministère fournit le matériel de formation de la Direction générale en matière de prévention des incendies et de sécurité, par l'entremise des agents régionaux de la sécurité et de la prévention des incendies, qui l'utilisent

dans le cadre de leurs programmes généraux de sensibilisation et de formation en matière de prévention des incendies et de sécurité. En 1983-1984, les agents régionaux de la sécurité et de la prévention des incendies ont offert 322 cours à 3 943 adultes, ce qui représente 6 210 jours-personnes consacrés à la formation. Ils ont également présenté 290 exposés sur la prévention des incendies et la sécurité à 10 875 écoliers au total, ce qui représente 5 550 jours-personnes consacrés à la formation. Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'usage quotidien que font les écoles indiennes du matériel.

6.0 AUTRES ACTIVITÉS MENÉES À BIEN EN 1983-1984

Voici les autres activités qu'ont entreprises la Direction générale et les services généraux de G et A en 1983-1984, dans le cadre du programme de formation.

(i) Plan directeur

Pour la première fois, toutes les activités de la Direction générale liées à la formation des bandes à l'administration centrale et dans les régions, ont été regroupées dans un document, soit le Plan directeur du programme de formation destiné aux bandes indiennes et au personnel local, EA-HQ-82-89. Ce plan énumère tous les cours du programme et en donne une brève description ainsi que la situation relative à leur élaboration. Le document a été distribué aux régions en avril 1983 et a été diffusé sur une grande échelle, lors de divers ateliers et d'autres événements, notamment l'exposition commerciale de la Direction générale (région de l'Ontario) tenue à la Conférence des chefs et des aînés, en juin 1983.

La Direction générale utilise la plan directeur comme outil de planification. Les régions et les districts, les groupes indiens et autres qui planifient des ateliers de formation des bandes l'utilisent également comme catalogue de commande. En outre, on s'en sert pour déterminer les besoins de formation des bandes en matière de services techniques et de marchés.

(ii) Financement de la formation dispensée par les régions

En 1983-1984, le financement de la formation technique dispensée aux bandes par les régions a constitué une préoccupation majeure. Il était possible d'avoir accès à des fonds pour la formation liée à la gestion et aux logements auprès de la DSFCB et de la Direction générale du logement, respectivement, mais il n'a pas été facile d'obtenir des fonds pour la formation strictement technique.

Par conséquent, la Direction générale a reclassifié ses cours de formation dans les trois catégories susmentionnées et a ensuite fait une proposition non financée dans le cadre du plan opérationnel de 1984-1985 pour que des fonds de 180 000 $ affectés au budget des services communs soient distribués aux régions pour la formation technique des bandes. Cette initiative, appuyée par la DSFCB, a été approuvée en février 1984 et des fonds sont maintenant affectés aux régions pour leurs activités de formation.

(iii) Participation accrue des autochtones

La Direction générale a toujours reconnu la nécessité d'une participation autochtone importante à tous les stades de l'élaboration et de la prestation de la formation. Au début du programme, on obtenait la participation des autochtones par l'intermédiaire des services des régions et des districts. On assurait également la participation directe des bandes en présentant d'abord les cours aux participants autochtones avant d'y apporter la touche finale. Bien que ces deux modes de participation soient encore utilisés, d'autres moyens ont été pris pour accroître la participation des autochtones.

En 1983-1984, La Direction générale a passé un marché avec la North American Indian Film Company et la First Nations Consulting Ltd pour l'élaboration de deux cours. On a demandé aux membres des conseils tribaux de faire appel aux services d'experts-conseils pour l'élaboration d'un troisième cours. De plus, la Direction générale a cherché à obtenir de M. Manson Ireland, du Conseil ontarien du logement des indiens, une contribution importante et des conseils relativement aux cours et aux programmes en général.

En juin 1983, la Direction générale avait un kiosque à l'exposition commerciale de la région de l'Ontario, tenue dans le cadre de la Conférence des chefs et des aînés, et elle s'est assuré la participation directe des représentants indiens au programme de formation. L'exposition lui a permis de montrer et de distribuer des exemplaires du matériel didactique offert aux Indiens.

La Direction générale a également communiqué avec six instituts indiens de perfectionnement en gestion pour étudier la possibilité d'une participation au programme de formation en matière de services techniques et de marchés.

Dans la région du Québec, pour communiquer avec les bandes et obtenir leur participation, on a préparé et distribué une brochure qui "annonce" les cours de formation offerts par la région. Cette brochure a été donnée à tous les bureaux des bandes. La Direction générale travaille maintenant à l'élaboration d'une brochure semblable qui pourra être utilisée à l'échelle nationale.

(iv) Autre moyens de dispenser la formation

Les bureaux régionaux et la Direction générale continuent à étudier toutes les façons possibles de donner des cours aux bandes, soit par l'entremise d'organismes extérieurs, par exemple la Société canadienne d'hypothèques et de logement, de collèges techniques, de groupes et d'instituts indiens et d'entreprises privées de formation. En 1983-1984, à titre d'essai, la région de la C.-B. a passé un marché avec un collège technique pour que ce dernier assure la prestation de cours en matière de services techniques et de marchés aux bandes, au nom du personnel du Génie et de l'architecture. Le marché a été satisfaisant, et la région a conclu deux ententes permanentes avec le collège technique et un institut indien pour la prestation de cours de formation aux bandes. Des copies des marchés seront distribuées à toutes les régions à titre d'exemple, au cas où celles-ci désireraient faire de même.

(v) Coordonnatuer régional de la formation technique des bandes

Depuis août 1981, chacune des régions du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien dispose d'un coordonnateur de la formation technique des bandes. Au début, le rôle joué par ce dernier consistait fondamentalement à servir d'agent de liaison avec l'administration centrale. Cependant, étant donné que de plus en plus de bandes assument la responsabilité de la gestion de la construction et de l'entretien de leurs biens et demandent au Ministère de l'aide, des conseils et de la formation, le rôle du coordonnateur s'est étendu considérablement. En 1983-1984, les régions ont tenté de déterminer le nouveau rôle du coordonnateur ainsi que ses responsabilités administratives relativement à l'ensemble du programme régional de formation des bandes en matière de services techniques et de marchés. Elles ont participé avec la Direction générale à l'élaboration de lignes directrices à ce sujet. Ces dernières ont été rendues officielles dans le Document de travail sur l'attribution du coordonnateur régional de la formation technique, EA-HQ-83-16.

7.0 RÉACTIONS AU PROGRAMME DE 1983-1984

On peut obtenir une réaction directe à l'égard des cours de formation en matière de services techniques et de marchés pendant les présentations qui sont faites avant de donner la touche finale à chaque cours et grâce à l'évaluation officielle effectuée à la fin de chacun. En 1983-1984, la réaction directe des participants autochtones a été très favorable. Voici les commentaires les plus fréquents :

1) Les connaissances acquises me seront utiles dans mon travail;

2) Je recommanderais à d'autres personnes de suivre ce cours;

3) L'information reçues est nouvelle et elle présente de l'intérêt et de l'importance pour moi;

4) Le cours fournit des renseignements fondamentaux et pratiques et procède étape par étape;

5) Il devrait exister davantage de cours semblables ou il devrait y avoir des suites à ce cours.

On a eu d'autres occasions de recueillir des commentaires sur le programme de formation technique et relative aux marchés lorsqu'on a présenté le programme dans huit bureaux de district de la région de la C.-B. et au cours de diverses conférences des régions et du Programme tenues pendant l'année. En général, le programme a été fortement appuyé. Le personnel des districts a formulé des critiques constructives sur le contenu des cours. De plus, on a souvent traité de la disponibilité des ressources, tant humaines que financières, pour la prestation des cours.

La réaction des autres organismes fédéraux et extérieurs a été très encourageante. Santé et Bien-être social Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le Conseil ontarien du logement des Indiens et la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest ont obtenu des exemplaires de plusieurs cours de formation technique et relative aux marchés et s'occupent activement de donner ces cours aux bandes.

En 1983-1984, les instructeurs professionnels du Collège technique de Malaspina, en Colombie-Britannique, ont eu la possibilité de dispenser aux bandes des cours de formation technique et relative aux marchés. Leur réaction à l'égard des cours a également été bonne. Ils ont trouvé que les cours étaient bien conçus, pratiques et simples à donner.

La réponse aux projets de la Direction générale relatifs à la prévention des incendies et à la sécurité a été très encourageante. En 1983-1984, le Musée national des sciences et de la technologie a obtenu la série pour enfants sur la sécurité et la prévention des incendies, qu'il présente en permanence. De plus, la Direction générale a reçu un prix international de la National Fire Protection Association pour son travail sur les fiches de comportement du programme "Apprendre à ne pas se brûler".

8.0 ACTIVITÉS À VENIR

Dans un avenir prochain, on s'occupera principalement de terminer les cours en voie d'élaboration et d'offrir les cours mis au point jusqu'à présent en les révisant au besoin pour garder le matériel à jour. Le nombre de cours qui seront conçus chaque année diminuera probablement, mais ils seront élaborés à mesure que les besoins de formation seront déterminés. L'élaboration continuera à se faire en collaboration avec la DSFCB du Programme des Affaires indiennes et inuit.

En outre, on continuera à tenter de déterminer d'autre moyens de dispenser la formation (notamment par l'entremise d'organismes, d'associations, d'experts-conseils indiens et autres). Comme on l'a déjà mentionné, l'accent sera constamment placé sur une participation autochtone accrue à tous les stades du programme.